

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant le déménagement par la **Société POSTEL**, 7 Chemin de la Voûte 76120 Le Grand Quevilly, prévu le lundi 25 Septembre 2023 au 4 rue des Docteurs Cisseville et 8 Bis rue Rebous Mutels à FORGES-LES-EAUX.
- Considérant la nécessité de réglementer le stationnement.

N°2023-141

<u>Objet</u> : Déménagement par la Société SEDEM POSTEL

4 rue des Docteurs Cisseville + 8 bis rue Rebours Mutel

Le 25 septembre 2023

De 7H00 à 20H00

# ARRETE:

### Article I:

Le déménagement est autorisé et le stationnement sera interdit à tout véhicule excepté pour le déménagement au 4 rue des Docteurs Cisseville et 8 Bis rue Rebours Mutel à Forges-les-Eaux sur 4 places de stationnement le lundi 25 septembre 2023 de 7H00 à 20H00.

#### Article II:

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.

### **Article III:**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

> Pour extrait conforme, Forges-Les-Eaux, le 06 juillet 2023

> > Le Maire Christine LESUEUR



De Forges-les-Eaux le : 1 0 JUIL 2023

